



Délégation de la Lozère

Sortie du 22 juillet 2021 Trois châteaux en Cévennes

Cette sortie a lieu pour la première fois dans l'extrême sud de la Lozère, en Cévennes. Elle nous donne l'occasion de découvrir plusieurs aspects inédits de ce monde de vallées et monts raides, froids et chauds tour-à-tour suivant les saisons. L'habitat se ressent de cette rudesse. Nous aurons à cœur de plonger dans l'histoire et la géographie de cette région naturelle où il est tentant de vivre caché, même encore aujourd'hui et... de résister dans l'ancien territoire de la baronnie de Florac, entre Mont-Lozère, Causses et Mont-Aigoual.

Les Rendez-vous d'avant-départ.

Nous vous demandons de covoiturer dès le départ, le nombre de voitures étant limité à 20.

8H15 : trois lieux de rassemblement possible :

- 1 Rond-point de Banassac - La Canourgue (sortie A75) : Accueil : Charlotte de FOUGEROUX (06 46 35 44 03)
- 2 Rond-point du Romardiès (sortie A88) : Accueil : Jean-François de JABRUN (06 09 20 03 58)
- 3 Parking de l'avenue Foch à Mende : Accueil Martin de FRAMOND (06 13 04 43 39)
- 4 Parking du Pompidou

8h30 précises : Départ via Florac par la D9 pour Le Pompidou, sous la Corniche des Cévennes.

9h30 – 9h45 Rassemblement au Pompidou.

- Accueil assuré par Didier DASTARAC (06 81 58 60 69) et Sébastien SCHRAMM (06 99 76 56 99)
- Distribution des badges,

10h-10h15. Le château de Molézon

- Accueil par Sébastien et Sidonie SCHRAMM.
- Didier DASTARAC et Martin de FRAMOND présentent à tous l'histoire et la géographie des Cévennes. Céline JOLLY présentera une lecture du paysage des Cévennes et de la vallée française.
- Puis, les trois groupes formés visiteront à tour de rôle :
 - Groupe 1 : la châtaigneraie et l'exploitation des cultures,
 - Groupe 2 : l'extérieur du château et l'église romane,
 - Groupe 3 : l'intérieur du château et du donjon en restauration.

A midi, pique-nique apporté par chacun., la Délégation VMF assurera le dessert, l'eau, le vin et le café.

Départ à 14 heures, après reconstitution des trois mêmes groupes constitués le matin.

14h30 Le château du MAZEL

Accueil par Madame BONNEFONS.

Visite extérieure du château, de la magnanerie et de plusieurs pièces à l'intérieur du château.

Départ à 16 heures.

16h30 Bassurels et le château du Poujol

Prendre la direction du Pompidou, tourner vers le centre du bourg et prendre immédiatement à gauche la D 10C en direction de Saint-André de Valborgne.

A Bassurels, continuer en direction du château du Poujol, bien fléché (prévoir un quart d'heure de marche à pied, excepté pour personnes ne pouvant pas marcher).

Accueil par Madame CONFOLENS-CHABANNES.

17h15-17h45 goûter

Pour vous inscrire (avant le 10 Juillet) :

- Être à jour de sa cotisation 2021, Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez le faire via le lien ci-dessous :
<https://www.vmfpatrimoine.org/wp-content/uploads/2020/11/VMF-Formulaire-D%C3%A9g%C3%A9s-2021-OK.pdf>
- Prévoir un règlement de 15 € par personne (Chèque à l'ordre des VMF Lozère).
- Veuillez nous retourner le bulletin ci-joint avant le Samedi 10 Juillet à Jean-François de JABRUN, lieu-dit Chaldecoste 48100 Saint Laurent de Muret.

Modalités pratiques :

Les conditions sanitaires et la contrainte des sites du parcours excluent la possibilité de recourir à un restaurant ou à un traiteur. Chacun devra donc apporter son pique-nique.

En cas de difficultés, merci de joindre l'un ou l'autre des membres du Comité de la Délégation VMF Lozère :

- Didier DASTARAC : 06 81 58 60 69
- Charlotte de FOUGEROUX : 06 46 35 44 03
- Jean-François de JABRUN : 06 09 20 03 58
- Sébastien SCHRAMM : 06 99 76 56 99
- Martin de FRAMOND : 06 13 04 43 39



Délégation de la Lozère

Sortie du 22 juillet 2021
Trois châteaux en Cévennes

Inscription à renvoyer accompagnée de votre chèque **avant le 10 juillet**
à Jean-François de JABRUN, Lieu-dit Chaldecoste – 48100 St Laurent de muret

Mme-M _____
Prénom(s) Nom(s)

Adresse postale : _____

N° de téléphone mobile : _____ adresse mail : _____

Participera (ront)

Ne pourra (ront) participer



à la sortie du 22 juillet 2021 (1)

Règle(nt) par chèque

à l'ordre de VMF Lozère la somme de 15,00 € x $\frac{\text{_____}}{\text{Nbre de personnes}}$ = $\frac{\text{_____}}{\text{Total}}$

Disposent de _____ places complémentaires dans leur véhicule (1)

Se rendront au point de ralliement numéro :

- | | | |
|--|-----|-----|
| - 1 Rond-point de Banassac - La Canourgue (sortie A75) | OUI | NON |
| - 2 Rond-point du Romardiès (sortie A88) : | OUI | NON |
| - 3 Parking de l'avenue Foch à Mende : | OUI | NON |
| - 4 Parking du Pompidou | OUI | NON |

Fait à _____ le ____/_____/_____

Signature